



Lettre de mission du référent décrochage scolaire

Année scolaire 20..-20..

Vu la circulaire du 29 mars 2013 relative aux missions du référent décrochage scolaire,

Il est confié à M la mission de référent décrochage scolaire dans l'établissement....., pour l'année scolaire 20... - 20...

Cette mission qui s'exercera sous la responsabilité directe de M., Chef d'établissement de....., s'inscrit dans le cadre de la politique académique de lutte contre le décrochage scolaire et prend appui sur le référentiel national d'activités et de compétences MLDS (BO n°29 du 21 juillet 2016) dans les champs de la prévention, de l'intervention comme de la remédiation avec les objectifs suivants :

- **Contribuer** au diagnostic décrochage de l'établissement et **faciliter** la mise en œuvre des solutions permettant de maintenir le lien scolaire ou le retour en formation.
- **Participer** au sein de l'établissement à la mise en place d'une politique de prévention du décrochage scolaire et de sécurisation des parcours en assurant le conseil technique auprès du chef d'établissement.
- **Accompagner et aider à mobiliser** la communauté éducative sur les dimensions personnelles, pédagogiques et institutionnelles du décrochage scolaire. A ce titre, il participe au GPDS d'établissement, conseille sur ses modalités de fonctionnement afin que celui-ci soit actif et fait le lien avec les enseignants.
- **Participer** au repérage et à l'évaluation des besoins des jeunes en risque ou en situation de décrochage et initier la réflexion des équipes sur les protocoles à mettre en œuvre pour y remédier au sein de l'établissement, notamment pour les élèves entrants mais aussi pour ceux qui ont échoué une première fois à l'examen.
- **Contribuer** à la rédaction d'un bilan annuel présenté au conseil d'administration et transmis au responsable de réseau FOQUALE du district. Il pourra également rendre compte des actions menées et faire connaître les progrès accomplis, tout au long de l'année et à l'occasion de la Semaine de la Persévérance Scolaire.

Le référent décrochage scolaire pourra être sollicité par le Responsable FOQUALE et/ ou par le coordonnateur-conseil MLDS pour participer à des réunions de formations et/ou d'informations dans une logique de compétences et d'expertises partagées.

Il ou elle bénéficie d'une indemnité pour mission particulièreIMP au taux de :€

Une formation des référents décrochage scolaire est organisée au niveau académique pour accompagner à la prise de cette fonction et dans un second temps, approfondir et enrichir sa pratique.

Enfin, divers outils comme la mallette GPDS sont également disponibles sur l'espace ressources « Persévérance scolaire » de l'application Tribu, accessible via l'espace ARENA.

Vu et pris connaissance, le

Principal/Proviseur, M....., Chef d'établissement de.....

Vu et pris connaissance, le

L'intéressé(e)